

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
10 mai 2022

## **Empire et le syndicat des TUAC, local 501, mettent fin à la grève au centre de distribution Donald Sobey à Terrebonne, Québec**

STELLARTON, N.-É. – Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) est heureuse d'annoncer que les membres du syndicat des TUAC (Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce), local 501, ont voté pour ratifier une nouvelle convention collective de trois ans, mettant fin à la grève au centre de distribution Donald Sobey (« centre de distribution ») à Terrebonne, au Québec.

La Société est heureuse de pouvoir accueillir à nouveau ses employés au centre de distribution et se réjouit de pouvoir y reprendre ses activités afin de servir son réseau de magasins au Québec.

La grève a débuté le 7 février 2022. Les répercussions additionnelles de la grève sur le bénéfice par action sont estimées à 0,05 \$, ce qui aura une incidence sur les résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2022. Il s'agit principalement de coûts liés au transport.

### **À PROPOS D'EMPIRE**

Empire Company Limited (TSX : EMP.A) est une entreprise canadienne dont le siège social est situé à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Ses principales activités sont la vente au détail de produits alimentaires par sa filiale en propriété exclusive, Sobeys Inc., et les activités immobilières connexes. Grâce à un chiffre d'affaires annuel d'environ 29,2 G\$ et à des actifs de 16,4 G\$, Empire, ses filiales et ses marchands franchisés et affiliés emploient environ 134 000 personnes.

### **RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS**

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à comprendre les prévisions de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « requérir », « s'attendre à », « anticiper », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter », « prévoir » et d'autres expressions semblables ainsi que leur forme négative. Ces énoncés comprennent ceux qui se rapportent aux coûts supplémentaires estimés de la grève.

Des risques supplémentaires sont décrits de temps à autre dans les documents remplis par la Société et déposés auprès des commissions des valeurs mobilières du Canada. En raison de leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et les énoncés prospectifs.

Pour obtenir un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, veuillez vous reporter aux documents déposés par la Société auprès des commissions des valeurs mobilières du Canada, et notamment à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel 2021 de la Société.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

#### **Renseignements pour les médias**

Karen White-Boswell  
Directrice, communications externes  
Sobeys inc.  
(416) 779-2319  
[karen.white-boswell@sobeys.com](mailto:karen.white-boswell@sobeys.com)

#### **Renseignements pour les investisseurs**

Katie Brine  
Vice-présidente, trésorerie – Relations avec les investisseurs  
et rapports ESG, Sobeys inc.  
(905) 238-7124, poste 2092  
[katie.brine@sobeys.com](mailto:katie.brine@sobeys.com)